



**Organisation Tunisienne pour L'Éducation et de la Famille**

# **Adolescent et contrôle parental**

*Elaboré par*

**Boughanmi Hajer**

*Licence appliquée en Biotechnologie*

*Encadré par :*

**JAOUA Nouredine**

*Membre du bureau exécutif de l'OTEF*

**juin 2011**

Face aux ados insubordonnés et provocateurs, mal dans leurs peaux, les parents ont du mal à trouver le ton juste. Or, à cet âge difficile, établir la bonne distance avec les ados permet de préserver l'équilibre familial et d'aider les jeunes à se séparer pour parvenir à l'âge adulte.

Les parents font à ce moment-là un constat, souvent déchirant : l'amour qu'ils éprouvent pour leurs enfants ne suffit pas, il doit s'accompagner d'une autorité « L'autorité, c'est d'abord donner des autorisations, avant de donner des interdits (1) ».

L'adolescent veut s'approprier le cadre de la négociation. C'est aux parents de définir clairement ce cadre durant l'enfance, dire ce qu'ils veulent bien négocier et ceci dépend du type de la famille que se soit stricte ou permissive. L'important est de définir les bases de leur autorité dès le début, avec différents styles de coutumes familiale.

Chacun doit donc décider quelles limites il refusera de franchir, face à des adolescents bien souvent en demandes incessantes et prêts à appuyer sur les points sensibles.

Il ne faut pas aussi utiliser cette autorité d'une manière de prendre à la légère l'adolescent ou descendre l'adulte de son piédestal au risque de perdre quelque peu de son pouvoir. En effet L'humour peut dédramatiser et apaiser les humeurs et au même temps se faire entendre par l'ado, à condition de ne jamais faire d'humour sur les sujets tabous tels que l'aspect physique de l'adolescent ou des réflexions sur sa vie amoureuse, qui sont les pivots fondamentaux de sa quête d'identité.

L'adolescence c'est l'âge des grands choix d'orientation, du meilleur et du pire. Pour s'affirmer et devenir lui-même, le jeune se comporte, pense, comme ses

« pairs » mais aussi se différencie et s'oppose « aux pères ». (2)

C'est l'âge où l'adolescent peut basculer vers le pathologique, les comportements déviants, les décrochages scolaires, la marginalisation. L'âge où peuvent émerger les troubles psychiques, les dépressions et la délinquance surtout sous l'influence directe des groupes de pairs.

Dans cette situation, face au risque de renforcement de la délinquance, la famille joue un rôle de prévention et de contrôle. Toutefois, il arrive que les parents – notamment le père – ne soient pas en mesure de jouer efficacement leur rôle, ce qui risque de dégrader les relations familiales.

La recherche en criminologie converge vers le constat que dans la majorité des cas, le comportement délinquant ne se signale qu'à l'adolescence, et qui ne s'engagera que rarement dans une carrière délinquante durable. Ce type

de parcours délinquant ne suppose aucun dysfonctionnement familial particulier, à l'exception de la difficulté d'exercice du contrôle familial.

## I. Le contrôle parental facteur décisif dans la prévention

Les recherches en criminologie montrent que l'attachement aux parents serait essentiel car il se traduirait, devant la situation à risque, par le fait que leur « présence psychologique »<sup>(3)</sup> empêcherait le passage à l'acte de l'enfant. Mais les recherches contemporaines ont montré que cette « présence psychologique » ne suffisait pas à elle seule, et que le facteur décisif dans la prévention familiale de la délinquance était le contrôle actif : *supervision*<sup>(4)</sup>.

C'est par cette « *supervision* » ou contrôle actif que s'applique le contrôle formel ou informel que les parents exercent sur les sorties de leurs enfants, sur leurs fréquentations, sur leur travail à l'école, sur leurs activités de loisirs, le fait de savoir s'ils fument ...

C'est grâce à la supervision que les parents sont en mesure d'anticiper, de détecter et de surmonter les éventuels problèmes de l'enfant.

Il ne s'agit donc pas d'un simple contrôle comportemental. Michael Gottfredson et Travis Hirschi (1990) parlent désormais du **Management parental** qui comprend trois éléments : (le *monitoring*) le contrôle du comportement de l'enfant en général, (*recognition of deviant behavior*) la faculté de reconnaître ses comportements déviants dès qu'ils apparaissent et (*appropriate punishment*) la capacité à donner des sanctions efficaces et proportionnées.

Donc l'enfant sache que tel acte est proscrit, qu'il sache qu'il y a une punition prévue, que la punition soit humaine et proportionnée à l'acte, et qu'elle soit donnée fermement et rapidement. On comprend ainsi que le bon contrôle implique l'existence d'une bonne communication et d'un fort attachement. Il ne s'agit pas de contrôler pour contrôler, d'interdire pour interdire.

Quand la crise d'adolescence affecte toute la famille et que les parents se sentent seuls face à un adolescent difficile à gérer, quand les disputes s'accompagnent de violences de part et d'autre et la situation devient inquiétante, les parents doivent demander de l'aide à un médiateur, qu'il s'agisse d'un proche, d'un membre de la famille (oncles, tantes, grands-parents parviennent souvent à

dénouer les conflits), d'un enseignant, d'un médecin ou d'un bénévole d'association. Une médiation qui ne doit pas être subie par les parents comme un échec de leur autorité, mais comme un coup de pouce qui les aidera à renouer le dialogue et à reprendre la main.

### **Bibliographie**

- (1) *Daniel Marcelli Auteur avec Guillemette de la Borie, de Tracas d'ados, soucis de parents (destiné aux parents) et d'Ados, galères, complexes et prises de tête (destiné aux jeunes)*
- (2) *(Patrice Huerre, psychiatre d'adolescentséd. Odile Jacob, 304 p., 22 Euro).*
- (3) *Travis Hirschi le criminologue . Causes of delinquency (1969))*
- (4) *(Loeber et Stouthamer-Loeber, 1986 ; Farrington, 1986 a, 1994 ; Wells et Rankin, 1988 ; Morash et Rucker, 1989 ; Rankin et Wells, 1990 ; Barnes et Farrell, 1992 ; Rankin et Kern, 1994)*